

SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

États financiers
au 31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	2 et 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'insuffisance des produits sur les charges et à l'actif net.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.



Alphonse Bernard inc.¹

Carleton-sur-Mer (Québec)
Le 11 février 2019

¹ Par Claude Bernard, CPA auditeur, CA

SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE
RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Dons	<u>160 014</u>	<u>9 382</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	2 470	
Déplacements et représentation	4 246	722
Fournitures de bureau et papeterie	1 319	206
Frais bancaires	2 224	573
Relations publiques et communications	49 796	12 707
Services professionnels	91 736	5 861
Télécommunications	<u>3 265</u>	<u>1 954</u>
	<u>155 056</u>	<u>22 023</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>4 958</u>	<u>(12 641)</u>

SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

de l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
SOLDE, déjà établi	59 463	(3 965)
Redressement des exercices antérieurs		<u>33 038</u>
SOLDE redressé	59 463	29 073
Virements interfonds (note 3)	(64 000)	43 031
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 958	(12 641)
SOLDE, fin de l'exercice	<u>421</u>	<u>59 463</u>

SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	322	8 748
Affectations à recevoir de la municipalité		50 982
Frais payés d'avance	99	22
	<u>421</u>	<u>59 752</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs		289
ACTIF NET		
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>421</u>	<u>59 463</u>
	<u>421</u>	<u>59 752</u>

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de Solidarité Ristigouche est géré par la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est qui en est le propriétaire selon le cadre éthique et politique de gestion du fonds tel qu'adopté par résolution 2014-142, le 28 juillet 2014.

Ce fonds a pour objectif d'amasser des sommes servant à couvrir les frais de défense et autres déboursés de la municipalité dans le cadre de la poursuite l'opposant à Gastem.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Le Fonds applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Fonds sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Instruments financiers

Le Fonds évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des affectations à recevoir de la municipalité.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

3. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est a effectué des virements interfonds totalisant 153 195 \$. Ces ressources ont servi à financer les frais de défense et autres déboursés de la municipalité dans le cadre de la poursuite l'opposant à Gastem.

En fin d'exercice, la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est a désaffecté du Fonds Solidarité Ristigouche un montant de 50 982 \$. De plus, Solidarité Ristigouche a effectué un virement interfonds d'un montant de 166 213 \$. Ces décisions ont été prises suite à la campagne de financement qui a généré suffisamment de fonds pour financer les frais de défense et autres déboursés de la municipalité liés à la poursuite l'opposant à Gastem.

Les virements interfonds représentent un montant total net de 64 000 \$.